

## **SFA CGT**

1, rue Janssen  
75019 Paris  
01 53 25 09 09  
www.sfa-cgt.fr

## **SNLA-FO**

2, rue de la Michodière  
75002 Paris  
01 47 42 33 75  
syndicat.snla-fo@wanadoo.fr

### **Nouvelle réforme des retraites : les artistes interprètes sont aussi concernés !**

#### **Le SNLA FO et le SFA CGT appellent tous les artistes-interprètes à participer nombreux aux manifestations dans toute la France ce mardi 10 septembre !**

Le gouvernement français sera-t-il le dernier à se rendre compte que l'austérité n'est pas la réponse adéquate à la crise financière et économique qui provoque la crise sociale ? Que la réduction des investissements, dans la sphère publique comme dans le domaine privé, ne fait qu'aggraver le chômage et la précarité ? Que le retard des salaires sur l'inflation rajoute non seulement à la souffrance des ménages, mais aussi aux difficultés des caisses sociales ? Que les exonérations de cotisations sociales, 30 milliards en 2012, les menacent ?

Maintenant le gouvernement veut s'en prendre à nouveau aux retraites, aux pensions des retraités d'aujourd'hui comme aux droits à une véritable pension à un âge raisonnable des actifs d'aujourd'hui, ainsi qu'aux jeunes qui ne sont pas encore entrés dans le monde du travail !

La majorité des artistes-interprètes ont déjà des pensions très basses, résultats de leurs carrières en dents de scie, des salaires trop souvent insuffisants, de plafonds journaliers de cotisation qui les pénalisent quand d'aventure ils arrivent à décrocher un beau cachet, d'abattements injustes sur les assiettes de cotisation... Celles et ceux qui ont « bénéficié » des fonds transitoires ou de l'Etat gérés par les Assedic dans le passé ont vu les cotisations de retraite prévues volées par Bercy !

Les mesures prévues par le gouvernement Ayrault vont frapper tous les pensionnés actuels, sauf éventuellement celles et ceux qui actuellement ne reçoivent que l'allocation vieillesse minimale. Elles frapperont les femmes par la suppression des trimestres validés pour chaque femme ayant eu des enfants. L'allongement annoncé de la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein va de fait à terme retarder l'âge du départ à la retraite pour la plupart des salariés, ce qui implique, pour les artistes-interprètes, davantage d'années d'incertitude au sein des annexes 8 et 10, dont l'avenir même est incertain ! Ou bien des décotes accrues, réduisant ainsi encore le niveau des retraites !

Les budgets publics consacrés aux arts et à la culture sont en baisse radicale. Les salaires stagnent, quand ils ne régressent pas. Les contrats sont de plus en plus courts. Nos retraites comme l'ensemble de nos droits sociaux sont menacés.

**N'est-ce pas de bonnes raisons pour manifester notre colère et nos exigences ?**

**Venez donc le faire avec le SFA et le SNLA, avec vos collègues artistes-interprètes, techniciens et personnels administratifs, et l'ensemble des salariés de tous les secteurs ce MARDI 10 SEPTEMBRE !**

- **contre tout nouveau recul de nos droits à la retraite**
- **contre tout nouvel allongement de la durée de cotisation**
- **pour la suppression des décotes**
- **pour l'augmentation des retraites et des pensions**
- **contre toute individualisation des droits, pour la défense de la solidarité interprofessionnelle**

**Rendez-vous parisien, pour manifester de la nouvelle place de la République jusqu'à la place de la Nation :**

**SFA – 14h** angle du bd Voltaire et de la rue J-P. Timbaud (côté impair) - M° République ou Oberkampf

**SNLA FO 14h** angle de la Place de la République et du Bd Voltaire – M° République